



Haute Ecole Libre de Bruxelles – Ilya Prigogine
DESCRIPTION DES UNITES D'ENSEIGNEMENT

RECHERCHE (2)

CODE : UE5/6-1

Sous toute réserve des décisions du CNS et des autorités de tutelle en fonction de l'évolution sanitaire.

Catégorie paramédicale	
Section : Podologie	Sous-section / Finalité / option :
Implantation : campus Erasme Téléphone secrétariat :	
Cycle :	Unité(s) d'enseignement pré-requise(s) :UE3-3 (indiquer le code)
Bloc d'études : 3 Situation dans la formation :	Unité(s) d'enseignement co-requise(s) : non (indiquer le code)
5 ^{ème} quadrimestre 6 ^{ème} quadrimestre Niveau du cadre européen des certifications :	Volume horaire : 26 h Nombre de crédits ECTS (= pondération de l'U.E.) : 20 Obligatoire ou optionnelle :obligatoire Langue d'enseignement :français Langue d'évaluation :français
Responsable(s) de l'UE : Françoise Klein	Titulaire(s) des Activités d'Apprentissage : Sara Martin et Françoise Klein
<u>CONTRIBUTION AU PROFIL D'ENSEIGNEMENT</u> :	
En regard de l'ensemble du programme de formation, l'UE contribue au développement des compétences et capacités suivantes :	

Compétences * :

1. S'impliquer dans sa formation et dans la construction de son identité professionnelle
 - 1.1 Participer activement à l'actualisation de ses connaissances et de ses acquis professionnels.
 - 1.2 Evaluer sa pratique professionnelle et ses apprentissages
 - 1.3 Développer ses aptitudes d'analyse, de curiosité intellectuelle et de responsabilité
 - 1.4. Exercer son raisonnement scientifique.
2. Prendre en compte les dimensions déontologiques, éthiques, légales et réglementaires
 - 2.1 Respecter la déontologie propre à la profession
 - 2.2 Pratiquer à l'intérieur du cadre éthique
 - 2.3 Respecter la législation et les réglementations
3. Gérer(ou participer à la gestion) les ressources humaines, matérielles et administratives
 - 3.1 Programmer avec ses partenaires, un plan d'actions afin d'atteindre les objectifs définis
 - 3.2 Collaborer avec les différents intervenants de l'équipe pluridisciplinaire
 - 3.3 Participer à la démarche qualité
4. Identifier les besoins sanitaires et sociaux en podologie
 - 4.1 Mener une évaluation neurologique, vasculaire, dermatologique, biomécanique et podologique
 - 4.2 Analyser et évaluer de façon critique les informations recueillies
5. Assurer une communication professionnelle
 - 5.1 Transmettre oralement et/ou par écrit les données pertinentes
 - 5.2 Utiliser les outils de communication existants
 - 5.3 Collaborer avec l'équipe pluridisciplinaire

Capacités :

L'étudiant doit être capable de :

- avoir un esprit critique dans ses choix de lecture d'articles.
- structurer un document (rapport, article) selon les normes de la publication scientifique
- résumer le contenu d'une publication paramédicale
- identifier les différents types d'études
- identifier les différents protocoles
- identifier les grilles de lecture utilisées en sciences biomédicales
- appliquer/utiliser ces grilles d'évaluation méthodologique
- avoir une approche analytique.
- intégrer des bases de statistiques dans le cadre de l'élaboration d'un projet de recherche.
- prévoir les conséquences de choix méthodologiques.

ACQUIS D'APPRENTISSAGE* SPECIFIQUES

De manière générale pour l'Unité d'Enseignement :

Au terme de l'unité d'enseignement/activité d'apprentissage « Recherche », l'étudiant sera capable de :

- Réaliser une revue de la littérature en vue de construire un cadre théorique pertinent pour le projet de la recherche
- Formuler une question de recherche précise, cohérente et pertinente
- Formuler une ou des hypothèse(s)
- Identifier des variables et leur nature
- Construire une stratégie de recherche cohérente et pertinente
- Mettre en œuvre une stratégie de recherche

Interpréter les résultats en s'appuyant sur des outils statistiques cohérents au projet de recherche en:

- choisissant et en appliquant les tests statistiques adéquats (non paramétriques et paramétriques) en fonction de la distribution des données pour répondre à une question de recherche
- interprétant les résultats obtenus lors de l'application d'un test statistique : clinique et statistique
- Analysant de façon critique les résultats statistiques d'une publication ou d'un rapport scientifique.

CONTENU SYNTHETIQUE

Le travail de fin d'études consiste en la réalisation et la mise en œuvre d'un travail de recherche, intégrateur, réalisé selon une méthodologie rigoureuse et pertinente. La conception du travail de fin d'études s'appuiera sur la structure IMRED afin de garantir la cohérence de la démarche de recherche.

Du point de vue des statistiques, la réalisation de tests statistiques paramétriques et non paramétriques sera vue, ainsi que la description de la relation entre variables de tous types. Le tout sous la forme d'application au travers du travail de fin d'étude.

METHODES D'APPRENTISSAGE

Démarche autonome et guidée/accompagnée au travers d'échanges par le promoteur et/ou co-promoteur.

SUPPORTS DE COURS

Support	Obligatoire	en ligne**
<u>Guide du TFE</u>	OUI	OUI
<u>Syllabus de statistiques</u>	OUI	OUI

MODALITES D'EVALUATION

Type d'évaluation :

~~1^{ère} session : Dépôt d'un travail écrit faisant l'objet d'une défense orale~~

~~2^{ème} session : Dépôt d'un travail écrit faisant l'objet d'une défense orale~~

~~Travail écrit : 60% des points sur le total de la notation.~~

~~Présentation orale : 40% des points sur le total de la notation.~~

1^{ère} session : Dépôt d'un travail écrit

Travail écrit : 100% des points sur le total de la notation.

2^{ème} session : **idem 1^{ère} session**

Pondération : 10

SOURCES DOCUMENTAIRES

Utilisées par l'enseignant :

Proposées à l'appui du travail personnel de l'étudiant :

* Définitions:

Article 15. - § 1^{er} du Décret "paysage" du 7 novembre 2013:

Acquis d'apprentissage : énoncé de ce que l'étudiant doit savoir, comprendre et être capable de réaliser au terme d'un processus d'apprentissage, d'un cursus ou d'une unité d'enseignement validée; les acquis d'apprentissage sont définis en termes de savoirs, d'aptitudes et de compétences;

Compétence : faculté évaluable pour un individu de mobiliser, combiner, transposer et mettre en oeuvre des ressources individuelles ou collectives dans un contexte particulier et à un moment donné; par ressources, il faut entendre notamment les connaissances, savoir-faire, expériences, aptitudes, savoir-être et attitudes;

Capacité : « activité intellectuelle stabilisée et reproductible dans des champs divers de la connaissance. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154. Cette proposition suggère que la compétence serait une combinaison appropriée de plusieurs capacités dans une situation déterminée. http://commonweb.unifr.ch/artsdean/pub/gestens/f/as/files/3650/34116_091116.pdf, la compétence étant un « savoir identifié mettant en jeu une ou des capacités, dans un champ notionnel ou disciplinaire déterminé. » Meirieu Ph., Apprendre, oui, mais comment ?, ESF éditeur, 1988, p. 153-154

**Un support obligatoire doit être mis en ligne, excepté s'il s'agit d'un livre protégé par le droit d'auteur (les articles par contre doivent être mis en ligne).